

MISE A JOUR ET ACTUALISATION FEUILLE DE PAIE DU BTP 2022

25 novembre 2022 - 9h00 – 12h00 - DISTANCIEL

Public concerné : Dirigeant & Manager, DRH / RRH, Juriste, Comptable, chargés de l'établissement des paies dans le BTP.

Public en situation de handicap : Accessible au public en situation de handicap, nous contacter pour la mise en œuvre.

Prérequis : Avoir une connaissance de la paie.

Enjeux :

- Maîtriser les techniques de paie du BTP.

Objectifs : au cours de cette formation, vous allez :

- Intégrer les dernières nouveautés réglementaires pour sécuriser vos pratiques
- Identifier les modifications intervenues dans le cadre du BOSS (Bulletin officiel de la Sécurité Sociale).

Compétences : vous aurez acquis les compétences nécessaires pour :

- Maîtriser et connaître les règles de la paie pour établir une paie conforme aux spécificités du BTP.

Programme : Voir ci-après.

Méthodes pédagogiques :

- Avant la formation : quizz pour faire le point sur ses compétences ;
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, études de cas ;
- Support et documents numérisés adressés à chaque participant ;
(Modèles de bulletins de salaire Ouvrier; Etam, Cadre, apprentis, tableau de suivi de la réduction générale (Fillon), tableau du calcul de l'effectif mensuel et annuel).

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation et à la fin avec le quizz de départ.

Validation de la formation : attestation de formation.

Dates : 25 novembre 2022.

Durée : 3 h

Horaires : 9h00 – 12h00.

Lieu : visio conférence.

Effectif : 15 personnes maximum par groupe pour un meilleur apprentissage et faciliter les échanges.

Coût : 320 € HT par stagiaire.

Nom, prénom et qualification intervenant :

Marie MAZUEL

Formatrice, Formatrice spécialisée dans la paie dans le BTP

Les + de notre offre

- + de 25 ans d'expérience du formateur dans la paie du BTP
- Une analyse de vos pratiques
- De nombreux documents pratiques et / ou fiches d'autocontrôles

Programme

ACTUALISATION ET MISE A JOUR - LA FEUILLE DE PAIE DU BTP 2022

Les dernières actualités de la paie en cours, nouvelles réglementations, modifications du BOSS

- ✓ SMIC,
- ✓ Les frais professionnels : Les limites d'exonération des allocations forfaitaires,
- ✓ Le titre-restaurant : Montant maximum de la part patronale exonérée, plafond, utilisation,
- ✓ L'avantage en nature : Repas, véhicule,
- ✓ Limite exonération du montant des heures supplémentaires, complémentaires, monétisation des RTT,
- ✓ La prime pouvoir d'achat : prime de partage de la valeur,
- ✓ Les plafonds sécurité sociale,
- ✓ Modification de la réduction générale de cotisations patronales et du calcul pour les contrats apprentis, contrat de professionnalisation.

Le BOSS (Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale) – nouvelles directives 2022

- ✓ Principaux impacts en paie,
- ✓ La réglementation de la DFS (déduction forfaitaire spécifique : l'abattement de 10% pour 2023,
- ✓ Modification de la déduction forfaitaire des heures supplémentaires structurelles entreprises de moins de 20 salariés,
- ✓ Déduction forfaitaire des heures supplémentaires entreprise de plus de 20 salariés.

Prévoyance - Santé - Retraite supplémentaire : conformité à prévoir pour le 1er janvier 2023

- ✓ Modalités et délais de mise en conformité des actes instituant les régimes pour conserver les exonérations.

Télécharger le bulletin d'inscription [ICI](#)

Ou scannez le Qr code



Pour toute question & information :

x.monginoux@gmail.com 05.35.37.44.00

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Durée de la formation : 3 heures

Objectifs pédagogiques	Contenus	Modalités méthode	et Modalité d'évaluation
<p>Séquence 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accueil. ● Recueil et affinage des attentes de chacun au regard des situations vécues. ● Tour d'horizon des attentes des stagiaires ● Présenter aux participants les objectifs et le déroulé de la formation. ● Faire connaissance pour faciliter les échanges. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mot d'accueil ● Présentation de chacun et de ses attentes. ● Présentation de la formation. ● Articulation entre les objectifs et contenu de la formation et les situations et difficultés exprimées 	<ul style="list-style-type: none"> ● Tour de table ● Présentation des participants ● Échanges en petits groupes. ● Synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> ● Participative ● Interrogative
<p>Séquence 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Partir de l'expérience des participants sur le terrain pour expliquer les problématiques dans le cadre de la séquence 3 	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de notes ● Étude de cas exposés par les stagiaires ● Repérage des situations juridiques faciles / difficiles à l'aide de la description d'un cas 	<ul style="list-style-type: none"> ● Échanges ● Difficultés rencontrées 	<ul style="list-style-type: none"> ● Participative. ● Interrogative
<p>Séquence 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déroulé de la formation ● Explication du contenu du support de formation ● Fenêtres de questions des stagiaires entre chaque thématique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Support de présentation ● Exemples 	<ul style="list-style-type: none"> ● Projection du support de formation ● Prise de notes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Participative. ● Interrogative ● Quizz
<p>Séquence 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse ● Questions finales ● Évaluation des compétences réalisée avec le quizz du départ ● Correctifs si nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Reprise des principales thématiques de la formation ● Repérage des situations non maîtrisées ● Reformulation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Tour de table ● Échanges ● Prise de notes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Participative. ● Interrogative ● Quizz